

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : BOMBE START RAPIDE 300 ML

Code du produit : 0890 11

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : U4F9-406C-V00H-5XVH

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Mélange de solvants  
Utilisation professionnelle du produit

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France  
Z.I.Ouest, Rue Georges Besse  
67158 Erstein

Téléphone : +33 (0)388 64 53 00

Téléfax : +33 (0)388 64 62 00

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers :

- EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention:**

P391 Recueillir le produit répandu.

**Stockage:**

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

Oxyde de diéthyle  
Pentane

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

Acétone  
Cyclohexane

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Oxyde de diéthyle	60-29-7 200-467-2 603-022-00-4	Flam. Liq. 1; H224 Acute Tox. 4; H302 STOT SE 3; H336 EUH019, EUH066  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.200 mg/kg	>= 20 - < 30
Pentane	109-66-0 203-692-4 601-006-00-1	Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 10 - < 20
Acétone	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

		EUH066	
Cyclohexane	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 <hr/> Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	$\geq 2,5 - < 10$
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane	64742-49-0	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 1 - < 2,5$
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane	Non attribuée 01-2119486291-36	Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	$\geq 1 - < 2,5$
n-Hexane	110-54-3 203-777-6 601-037-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Repr. 2; H361f STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 <hr/> Limite de concentration spécifique STOT RE 2; H373 $\geq 5 \%$	$\geq 0,25 - < 1$

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Le gaz réduit la teneur en oxygène disponible à la respiration.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Ventiler la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

### II

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Enlever avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.  
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Éviter de respirer les aérosols.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Protéger de la lumière.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Substances et mélanges autoréactifs  
Peroxydes organiques  
Oxydants  
Matières solides inflammables  
Liquides pyrophoriques  
Matières solides pyrophoriques  
Substances et mélanges auto-échauffants  
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
Explosifs  
Gaz

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Oxyde de diéthyle	60-29-7	TWA	100 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		STEL	200 ppm 616 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

	Information supplémentaire: Indicatif		
	VLCT (VLE)	200 ppm 616 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
	VME	100 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
Pentane	109-66-0	TWA 1.000 ppm 3.000 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif		
	VME	1.000 ppm 3.000 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
Acétone	67-64-1	TWA 500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif		
	VLCT (VLE)	1.000 ppm 2.420 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
	VME	500 ppm 1.210 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
Cyclohexane	110-82-7	TWA 200 ppm 700 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif		
	VLCT (VLE)	375 ppm 1.300 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives		
	VME	200 ppm 700 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes		
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane	64742-49-0	VME 500 ppm 1.800 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives		
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane	Non attribuée	VME (Vapeur) 1.000 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives		
	VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives		
n-Hexane	110-54-3	TWA 20 ppm 72 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif		
	VME	20 ppm 72 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Toxique pour la reproduction de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

possibles, Valeurs limites réglementaires contraignantes

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Pentane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3000 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	432 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	643 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	214 mg/kg p.c./jour
Acétone	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	214 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200 mg/m <sup>3</sup>
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5306 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	13964 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1131 mg/m <sup>3</sup>
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1377 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1301 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5306 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5306 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1131 mg/m <sup>3</sup>
Oxyde de diéthyle	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1377 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1301 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	308 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
 Date de la première version publiée: 21.04.2011

			systemiques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	616 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	44 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	54,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	15,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	15,6 mg/kg p.c./jour
Cyclohexane	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	700 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	700 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2016 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	700 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	700 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	412 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	206 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	206 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1186 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	59,4 mg/kg p.c./jour
n-Hexane	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	75 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	16 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Pentane	Eau douce	0,23 mg/l
	Eau de mer	0,23 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,88 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	1,2 mg/kg poids sec (p.s.)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

	Sol	0,55 mg/kg poids sec (p.s.)
Acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	3,04 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	29,5 mg/kg poids sec (p.s.)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg / kg
Oxyde de diéthyle	Eau douce	2 mg/l
	Eau douce - intermittent	1,65 mg/l
	Eau de mer	0,2 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce	9,14 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,914 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,66 mg/kg poids sec (p.s.)
Cyclohexane	Eau douce	0,207 mg/l
	Eau de mer	0,207 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,207 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,24 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,627 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	3,627 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	2,99 mg/kg poids sec (p.s.)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité  
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc fluoré  
Délai de rupture : >= 30 min

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Épaisseur du gant : 0,6 mm

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : >= 30 min

Épaisseur du gant : 0,6 mm

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.  
Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.  
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 137

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Propulseur : Propane, Butane, Isobutane

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	> -161,5 °C (1,013 hPa)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	15 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,4 % (v)
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	175 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Mélange de solvants ; détermination de la valeur en pH impossible, pas de solution aqueuse
Viscosité Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	4.200 hPa (20 °C)
Densité	:	0,7035 - 0,7435 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Caractéristiques de la particule Taille des particules	:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### Oxyde de diéthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 97 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 20.000 mg/kg

### **Pentane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 7.426 mg/kg

### **Cyclohexane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 19,07 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 16.750 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 259,354 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.350 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 3.350 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 31,86 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Composants:

#### Oxyde de diéthyle:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### **Pentane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Acétone:**

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Cyclohexane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

### **Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires  
Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **n-Hexane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Oxyde de diéthyle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Pentane:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Acétone:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### Cyclohexane:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyde de diéthyle:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : négatif

#### Pentane:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

### **Acétone:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

### **Cyclohexane:**

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **n-Hexane:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Oxyde de diéthyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **Pentane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.10.  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.12.  
Résultat: négatif

### **Acétone:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Cyclohexane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### **n-Hexane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Acétone:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 424 jours  
Résultat : négatif

#### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Souris

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Souris  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

Espèce : Souris  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 2 années  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyde de diéthyle:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### Pentane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le dévelop- : Type de Test: Développement embryo-fœtal



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

pement du fœtus      Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

### Acétone:

Effets sur la fertilité      :    Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus      :    Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### Cyclohexane:

Effets sur la fertilité      :    Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus      :    Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Effets sur la fertilité      :    Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus      :    Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Effets sur la fertilité      :    Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **n-Hexane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Composants:**

#### **Oxyde de diéthyle:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Pentane:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Acétone:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Cyclohexane:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### n-Hexane:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### n-Hexane:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Organes cibles : Système nerveux central  
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### Oxyde de diéthyle:

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat  
NOAEL : > 1 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

##### Pentane:

Espèce : Rat  
NOAEL : > 6700 ppm  
Voie d'application : Inhalation (gaz)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Méthode : OCDE ligne directrice 413

##### Acétone:

Espèce : Rat  
NOAEL : 900 mg/kg  
LOAEL : 1.700 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat  
NOAEL : 45 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 8 Sem.

### Cyclohexane:

Espèce : Rat  
NOAEL : 24,08 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 90 jours

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 10,504 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 10,504 mg/l  
LOAEL : 31,652 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

Espèce : Souris  
LOAEL : 1,76 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 568 mg/kg  
LOAEL : 3.973 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

### Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Composants:

#### **Pentane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

---

### **Acétone:**

La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### **Cyclohexane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### **Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### **Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### **n-Hexane:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **Expérience de l'exposition humaine**

#### **Composants:**

##### **n-Hexane:**

Inhalation : Organes cibles: Système nerveux central  
Symptômes: Dépression du système nerveux central

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **Oxyde de diéthyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2.560 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 165 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 42 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

##### **Pentane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 10,7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 2,04 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

#### Acétone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.540 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 8.800 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 61.150 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: ISO 8192

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq$  79 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### Cyclohexane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4,53 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,94 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 9,32 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

milieu aquatique      effets néfastes à long terme.

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOELR (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 12 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour les : EL50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 10 - 100



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

algues/plantes aquatiques mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOELR (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,88 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 55 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 30 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **Oxyde de diéthyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

#### **Pentane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 87 %  
Durée d'exposition: 28 jr

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### Acétone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91 %  
Durée d'exposition: 28 jr

### Cyclohexane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 77 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 98 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 81 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

### n-Hexane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### Oxyde de diéthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,89

#### Pentane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,45

#### Acétone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,27 - -0,23

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

### Cyclohexane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,44

### Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5 % de n-hexane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,6

### Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5 % de n-hexane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 3 - < 4  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### n-Hexane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

||| Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

	déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort. Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé. Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)
Code des déchets	: Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  produit usagé 16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  produit inutilisé 16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  emballages souillés 15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 1950
ADR	: UN 1950
RID	: UN 1950
IMDG	: UN 1950
IATA	: UN 1950

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AÉROSOLS
ADR	: AÉROSOLS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

**RID** : AÉROSOLS  
**IMDG** : AEROSOLS  
**IATA** : Aerosols, inflammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 2	2.1
<b>ADR</b>	: 2	2.1
<b>RID</b>	: 2	2.1
<b>IMDG</b>	: 2.1	
<b>IATA</b>	: 2.1	

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

**ADR**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
Code de restriction en tunnels : (D)

**RID**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Numéro d'identification du danger : 23  
Étiquettes : 2.1

**IMDG**  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 2.1  
EmS Code : F-D, S-U

**IATA (Cargo)**  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

**IATA (Passager)**  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203  
Instruction d'emballage (LQ) : Y203  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Flammable Gas

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

#### RID

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) | : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:<br>Numéro sur la liste 75<br>Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.<br><br>Cyclohexane (Numéro sur la liste 57) |
| REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).                                                                                    | : Non applicable                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone                                                                                                      | : Non applicable                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)                                                                                                            | : Non applicable                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations                                                                                    | : Non applicable                                                                                                                                                                                                                                                                |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable (Annexe XIV)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Acétone (ANNEXE II)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t
18	Gaz liquéfiés inflammables (y compris GPL), et gaz naturel	50 t	200 t
34	Produits dérivés du pétrole et carburants de substitu- tion: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (ga- zole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles com- pris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dan- gers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).	2.500 t	25.000 t

Maladies Professionnelles : 84, 36, 59  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR  
cée (R4624-23)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version 10.0      Date de révision: 15.05.2023      Numéro de la FDS: 10675717-00011      Date de dernière parution: 22.01.2023  
Date de la première version publiée: 21.04.2011

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4320, 4511, 4734, 4718

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 92 %, 589,37 g/l  
Remarques: contenu en COV sans eau

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

### Texte complet pour phrase H

H224 : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.  
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH019 : Peut former des peroxydes explosifs.  
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2006/15/EC	:	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
2006/15/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité;

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## BOMBE START RAPIDE 300 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2023
10.0	15.05.2023	10675717-00011	Date de la première version publiée: 21.04.2011

SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Aérosol 1	H222, H229
STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 2	H411

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR